

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	16 juillet 2020	<b>Séance du : 22 juillet 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 22 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Présents : 40		
Absents : -		
Représentés : 5		

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents :

### **Objet : Syndicat Centre Hérault – Désignation des représentants de la Communauté de communes du Clermontais**

Monsieur REVEL rappelle que suite aux élections municipales des mois de mars et juin derniers, l'organe délibérant du Syndicat Centre Hérault doit être intégralement renouvelé.

Dès lors il appartient au Conseil communautaire de la Communauté de communes, nouvellement constitué de procéder en la qualité de membre de cette dernière, à la désignation de ses propres représentants au sein du Syndicat Centre Hérault.

Le nombre de conseillers communautaires appelés à siéger au sein du comité syndical se répartit comme suit :

- 4 représentants titulaires,
- 4 représentants suppléants.

L'élection de ces représentants se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue, parmi les membres du Conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Monsieur REVEL indique qu'il convient de procéder à l'élection des 4 représentants titulaires et des 4 représentants suppléants dans les conditions précitées.

Il propose aux membres du Conseil de procéder dans un premier temps à la désignation des 4 délégués titulaires.

- **1<sup>er</sup> Délégué titulaire**

Monsieur REVEL se porte candidat et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 44
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

A obtenu :

- Monsieur Claude REVEL : 40 Voix

Monsieur Claude REVEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **2<sup>ème</sup> Délégué titulaire**

Monsieur REVEL propose la candidature de Monsieur Olivier BERNARDI et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 44
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 42
- Majorité absolue : 22

A obtenu :

- Monsieur Olivier BERNARDI : 42 Voix

Monsieur Olivier BERNARDI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **3<sup>ème</sup> Délégué titulaire**

Monsieur REVEL propose la candidature de Madame Isabelle SILHOL et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

A obtenu :

- Madame Isabelle SILHOL : 41 Voix

Madame Isabelle SILHOL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée déléguée titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **4<sup>ème</sup> Délégué titulaire**

Monsieur REVEL propose la candidature de Monsieur Francis BARDEAU et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 8
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 34
- Majorité absolue : 18

A obtenu :

- Monsieur Francis BARDEAU : 34 Voix

Monsieur Francis BARDEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

La désignation des délégués titulaires étant achevée, Monsieur le Président demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature pour les quatre délégués suppléants.

- **1<sup>er</sup> Délégué suppléant**

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

A obtenu :

- Madame Sophie COSTEAU : 40 Voix

Madame Sophie COSTEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée déléguée suppléante au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **2<sup>ème</sup> Délégué suppléant**

Monsieur REVEL propose la candidature de Monsieur Serge DIDELET et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Ont obtenu :

- Monsieur Serge DIDELET : 39 Voix
- Madame Françoise REVERTE : 1 Voix

Monsieur Serge DIDELET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué suppléant au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **3<sup>ème</sup> Délégué suppléant**

Monsieur REVEL propose la candidature de Madame Isabelle LE GOFF et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21

A obtenu :

- Madame Isabelle LE GOFF : 41 Voix

Madame Isabelle LE GOFF ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée déléguée suppléante au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **4<sup>ème</sup> Délégué suppléant**

Monsieur REVEL propose la candidature de Monsieur Bertrand ALEIX et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur REVEL a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Monsieur REVEL a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

A obtenu :

- Monsieur Bertrand ALEIX : 40 Voix

Monsieur Bertrand ALEIX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué suppléant au sein du Syndicat Centre Hérault.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontois

Claude REVEL.

